

0,7 UFC
Introduction aux finances
municipales



Formateur :



Marc Legendre, FCPA,
FCA, associé
Raymond Chabot
Grand Thornton

Présentation de la formation

Le monde municipal est régi par un ensemble de lois et de principes comptables qui sont parfois très différents de ceux régissant l'entreprise privée. Ce cours se veut donc l'occasion, pour les gestionnaires et les professionnels du milieu, de prendre connaissance des principes comptables qui régissent le domaine municipal tout en faisant le lien avec l'environnement légal qui l'entoure. À la suite de cette formation, chaque intervenant devra notamment être en mesure de comprendre le fonctionnement d'un organisme municipal et d'évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de celui-ci. Le participant aura aussi l'occasion de se familiariser avec les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

Objectifs généraux

Cette formation a pour objectif de:

- Présenter l'environnement légal qui influence le poste comptable;
- Décrire la méthode comptable à utiliser selon le poste comptable;
- Expliquer les interrelations avec les autres postes comptables, s'il y a lieu.

Objectifs spécifiques

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de:

- Comprendre le fonctionnement d'un organisme municipal;
- Évaluer l'impact de l'environnement légal sur la situation financière de l'organisme municipal;
- Connaître les principes comptables qui gouvernent la présentation financière de ce type d'organisme.

Éléments de contenu

1. Introduction
2. Documents et références

Éléments de contenu

3. Notions générales
 - 3.1 Rapport officiel
 - 3.2 Environnement juridique
 - 3.3 Notion de fond
 - 3.4 Exercice du pouvoir de dépenser
 - 3.5 Délégation de pouvoir
 - 3.6 Autorisation des dépenses
 - 3.7 Autorisation du paiement
 - 3.8 Processus de gestion du budget
 - 3.9 Achats en commun
 - 3.10 Gestion du budget
 - 3.11 Rapport périodique
 - 3.12 Convention engageant le crédit
 - 3.13 Taxes
 - 3.14 Tarification
 - 3.15 Contestation d'évaluation
 - 3.16 Subventions municipales, aide financière
 - 3.17 Vérificateur général et vérificateur interne

Éléments de contenu (suite)

4. Périmètre comptable
 - 4.1 Introduction
 - 4.2 Normes relatives
 - 4.3 États financiers consolidés
5. Présentation de l'information financière municipale
6. État consolidé des résultats et renseignements complémentaires
7. Résultats détaillés
 - 7.1 Principes de base
 - 7.2 Charges
 - 7.3 Critères de constatations
8. Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales consolidées
 - 8.1 Objectifs
 - 8.2 Transactions sur les immobilisations
 - 8.3 Propriété destinée à la revente
 - 8.4 Prêts, placements à long terme à titre d'investissement, participation dans les entreprises municipales
 - 8.5 Financement
 - 8.6 Affectations
9. Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales consolidées
 - 9.1 Introduction
 - 9.2 Revenus
 - 9.3 Dépenses
 - 9.4 Excédent (déficit) d'investissement avant conciliation
 - 9.5 Conciliation à des fins fiscales
 - 9.6 Excédent d'investissement
 - 9.7 Fonds réservés
 - 9.8 Impact sur l'état de la situation financière
 - 9.9 Revenus de transfert
10. Immobilisations
 - 10.1 Introduction
 - 10.2 Caractéristiques
 - 10.3 Définition de certains termes
 - 10.4 Amortissement
 - 10.5 Critères de constatation
 - 10.6 Comptabilisation des dons
 - 10.7 Cession d'immobilisations
 - 10.8 Emprunts

Éléments de contenu (suite)

11. Analyse des coûts des services municipaux
12. Excédent (déficit) accumulé consolidé
13. Réserves financières et fonds réservés
14. Montants à pourvoir dans le futur
15. Conclusion

Approche pédagogique

La méthode s'appuiera principalement sur un exposé magistral interactif supporté par plusieurs cas pratiques. Au total, 80 % de la formation sera théorique et 20 % du temps sera consacré à l'étude des cas pratiques.

